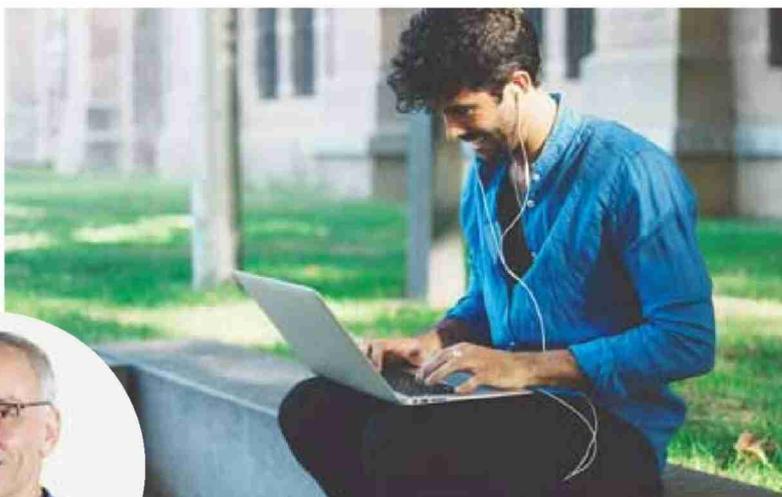




Le temps partiel aime les jeunes travailleurs

- ➔ *Ils sont plus nombreux aujourd'hui qu'au tournant des années 2010 à exercer un job en deçà de 100%.*
- ➔ *Les hommes sont les premiers concernés par cette progression.*
- ➔ *Le Covid n'est pas étranger au nouveau rapport entre vie professionnelle et vie privée.*



Adélita Genoud

En dix ans, le temps partiel a pris l'ascenseur. Mieux, selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique, la progression est trois fois plus forte que celle des personnes travaillant à 100%. Les femmes restent certes majoritaires en la matière, mais la tendance chez les hommes suit une courbe exponentielle. Et qu'en est-il du profil? L'âge, le

niveau de formation et la situation familiale constituent des facteurs déterminants. Mais pas seulement. Le confinement, imposé par le Covid, pourrait avoir joué les incubateurs à la décélération du taux d'occupation. Rencontre avec le professeur d'économie à la Haute école de gestion et à l'Université de Genève (GSEM), Giovanni Ferro-Luzzi.

- GHI: Comment expliquer cette nouvelle répartition du temps de travail? Giovanni Ferro-Luzzi: Les femmes de la génération silencieuse (celle de l'entre-deux-guerres) et une large part des boomers, optaient pour une activité partielle afin de pouvoir se consacrer aussi à leurs enfants. Aujourd'hui, il n'est pas rare que celles de la génération Z (les 25/30 ans) choisissent un taux réduit

Un ordinateur portable et une connexion Internet suffisent pour travailler d'où l'on veut. 123RF



avant même que leur famille s'agrandisse. Un choix qui s'explique pour partie par la volonté de se distancier de leurs parents rompus corps et âme à leur travail. Quant aux hommes qui décident de lever le pied, c'est parce qu'ils forment d'autres projets de vie. Ils ont des activités annexes ou sont engagés

dans des missions bénévoles.

- Les années pandémiques ont-elles impacté la sociologie du travail? Sans doute.

L'effet Covid a induit un nouveau mode de fonctionnement professionnel. Les uns et les autres ont expérimenté une certaine autonomie organisationnelle et un changement de rythme. Enfin, le départ massif des boomers à la retraite laisse de nombreux emplois vacants. Dès lors, les jeunes, singulièrement ceux qui possèdent une solide formation, tiennent le couteau par le manche. Ils peuvent ainsi se montrer exigeants en termes de conditions de travail. Ce d'autant qu'ils sont en mesure, via les réseaux sociaux, de comparer avec leurs pairs, les avantages ou inconvénients ainsi que la grille salariale prévalant dans la catégorie des postes convoités. C'est dans cet espace virtuel d'échanges qu'ils vont aussi observer de nouveaux modèles de vie. Par exemple, un travail suffisamment rémunérateur à 60, 70 ou 80% et un accomplissement personnel qui génère ou pas d'ailleurs une autre source de revenu.

- Quelles sont les professions majoritairement concernées?

Toutes celles qui peuvent s'exercer en parfaite indépendance. Le design, le marketing, la communication, le développement et la programmation informatiques ou l'élaboration de projets. En clair, ce qu'il

est possible de concevoir à partir d'un ordinateur portable et qui est à forte valeur ajoutée. C'est ce que l'on appelle les employés nomades. Ils vivent à l'autre bout de la planète, dans des contrées où la vie est bon marché et fournissent leurs prestations. Schématiquement, ils peuvent profiter de la plage aux heures ensoleillées et effectuer leurs tâches au moment qui leur convient. La présence de ces collaborateurs n'est nullement nécessaire au sein de l'entreprise. Prenons le cas de l'opérateur Swisscom, près d'un de ses employés sur cinq travaille à l'étranger.

- Le travail à temps partiel n'est pas sans conséquence? Pour les salariés évidemment, il peut influencer sur le montant du deuxième pilier si le salaire annuel est inférieur à 21'510 francs. Car dans ce cas, il n'y a pas d'obligation à cotiser pour ce fonds de prévoyance vieillesse. Mais, il faut relever qu'en Suisse, contrairement à de nombreux pays européens, on peut avoir exercé 10 ans à un taux réduit et réintégrer son job à temps plein. On observe ainsi que beaucoup de femmes augmentent leur temps de travail après un divorce par exemple. Le jobsharing (un même poste partagé par deux personnes) ne péjore pas les entreprises. Et ceci est aussi le cas pour des emplois de management. Tout d'abord, parce que s'agissant des charges sociales de l'employeur, le coût pour deux salariés n'est pas plus élevé que pour un seul. Ensuite, parce que dans la plupart des entreprises qui pratiquent la co-direction, le passage de flambeau se passe sans difficulté. Ce modèle est particulièrement déployé dans la fonction publique et au sein des fondations. Les privés sont encore un peu rétifs, moins quand il s'agit toutefois de postes administratifs simples que pour ceux à responsabilités.

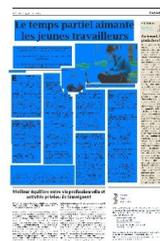
- L'Intelligence artificielle (IA) risque de donner un grand coup de pied dans la fourmilière? A n'en pas douter, l'IA redessine les contours du marché de l'emploi. Mais, tous les employeurs ne prennent pas le virage sans circonspection. Certains hésitent car si la tâche est effectuée par l'IA et qu'une erreur se produit, qui endossera alors la responsabilité? Les algorithmes ne rendent pas de comptes à leur employeur. Or, ils peuvent manier des données sensibles possiblement monnayables par des entreprises.

- Il n'empêche, dans de nombreux secteurs, l'IA va assurément prendre le pas sur l'homme? Elle va effectuer des tâches qui incombent jusqu'à présent à des employés en chair et en os. Mais ces derniers vont dès lors se tourner vers d'autres activités entrant dans leur domaine de compétence. Ils vont devenir plus productifs. Voilà un prisme mais il faut souligner que les avis des économistes ne convergent pas. Certains estiment en effet que l'IA ne va pas mettre les travailleurs sur la paille tandis que d'autres sont plus pessimistes. ■



GHI / Le journal matin des Genevois
1211 Genève 4
022/ 807 22 11
<https://www.ghi.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 228'511
Parution: 50x/année



Page: 3
Surface: 62'887 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 91928102
Coupage Page: 3/3

Survol européen en chiffres

AG Si le temps partiel recouvre diverses réalités, la définition courante dispose qu'il se situe en deçà d'une occupation à 90%. Ainsi, en 2022, la Suisse occupait le second rang européen avec un taux de **37,9%**, suivant ainsi les Pays-Bas (**42,9%**). L'Autriche et ses 29,6% devançait l'Allemagne (28,3%, l'Italie (17,7%) et la France (16,4%). La Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie ont fermé la marche avec respectivement 1,7%, 3,4% et 3%.